Image not found or type unknown

retrait de droit parental du pere

Par **bullechad**, le **02/09/2012** à **10:23**

bonjour je suis maman d'une fille de 11 ans je suis séparer du papa depuis 11 ans et divorcer depuis 7 ans(divorce j'ai la garde intégral de ma fille de 11 ans et il doit me donne une pension alimentaire de 152 euro par mois qu'il n'a jamais payer)entre temps j'ai refait ma vie avec un personne et j'ai eu deux autre enfants 7ans et 4 ans puis séparer de cette personne depuis deux ans (séparation fait enfants en garde alterner)j'ai refait ma vie avec une autre personne avec qui on viens d'avoir une petit fille qui a 2 mois ma question est :comment puis je faire pour avoir un désaveux de paternité de la par du papa de ma fille de 11 ans (en sachant qu'il a disparu sans laisser d'adresse depuis 10 ans)en vu de faire adopter ma fille de 11 ans par la papa de ma fille de 2 mois ? merci pour vos réponse

Par **youris**, le **02/09/2012** à **13:07**

bjr,
le père de votre fille est son père vous ne pouvez pas revenir dessous.vous ne pouvez pas désavouer la paternité puisque c'est le vrai père.
seule solution envisager l'adoption simple par votre nouveau conjoint mais cela signifie que vous devez être mariée et si le père a toujours l'autorité parentale, il faudra l'accord de son père.
cdt

Par **bullechad**, le **02/09/2012** à **13:22**

bonjour et merci de votre réponse je tien a souligner que le papa de ma fille ne c'est jamais occuper d'elle ni venir la voir ni carte ni lettre rien depuis 11 ans et en plus il me lui a jamais payer la pension alimentaire a l'heure d' aujourd'hui même les gendarme ne savent pas ou il et j'aimerai que ma fille et un papa qui l'aime et qui s’occupe d'elle comme le fait mon conjoint je sais très bien qui serai d'accort pour qu'elle et un autre papa (il me la déjà dit) il a t'il une autre procédure pour ça faut il vraiment son acore pour qu'elle sont adopter ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés